

## DECLARATION A LA PRESSE

### **Aux Comores, une nouvelle loi renforce la protection des personnes vivant avec le VIH**

*La loi confirme l'absence de restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence et garantit l'accès au traitement pour tous.*

**GENÈVE, 24 juillet 2014**—L'ONUSIDA salue la nouvelle législation relative au VIH aux Comores qui protège les personnes vivant avec le VIH contre toutes formes de discrimination et renforce un environnement juridique propice aux programmes de prévention, de traitement, de soins et d'appui.

La nouvelle loi, qui est entrée en vigueur en juin 2014, protège explicitement la libre circulation des personnes vivant avec le VIH et interdit toute restriction à l'entrée, au séjour et à la résidence sur la base du statut sérologique.

Parmi d'autres dispositions, la loi garantit la disponibilité du traitement contre le VIH aux ressortissants nationaux et aux étrangers vivant avec le VIH. Elle veille également à ce que les personnes détenues dans des prisons ou se trouvant dans d'autres espaces fermés aient accès aux services de prévention et de traitement du VIH. Le test de dépistage obligatoire du VIH comme condition d'emploi et le licenciement pour cause de séropositivité au VIH sont interdits.

« Davantage de pays doivent suivre l'exemple courageux et inclusif des Comores, et faire en sorte que personne ne se voie refuser des opportunités du fait de son statut VIH, » a déclaré Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « Des programmes complets de prévention et de traitement du VIH, étayés par un environnement juridique favorable, contribueront à rendre possible la fin de l'épidémie à l'horizon 2030, » a-t-il ajouté.

Avec la clarification récente reçue du Gouvernement des Comores, l'ONUSIDA dénombre 38 pays, territoires et zones qui appliquent toujours des restrictions liées au VIH à l'entrée, au séjour et à la résidence.

[FIN]

#### **Contact**

ONUSIDA Genève | Sophie Barton-Knott | tél. +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaid.org

## **ONUSIDA**

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site [unaids.org](http://unaids.org), et suivez nous sur Facebook et Twitter.